

Championnat de France Vétérans 2026

Samedi 27 juin 2026

Épreuves individuelles Sabre & Fleuret

Dimanche 28 juin 2024

Epreuves par équipes Sabre & Fleuret

Montargis



Lieu

Gymnase Pauletta Foppa
5 rue du Puiseaux
45200 MONTARGIS
<http://www.escrime-montargis.fr/>

Contact



Cyrille Macasso (président)
cyrille.macasso@wanadoo.fr
06 70 49 76 47

Horaires



Samedi Individuel Sabre & Fleuret

	Appel	Scratch	Début
Sabre(H&D)	08h00	08h30	09h00
Fleuret(H&D)	13h00	13h30	14h00
Finales sabre à partir de 13h30			
Finales fleuret à partir de 18h			

Dimanche Équipe Sabre & Fleuret

	Appel	Scratch	Début
Sabre(H&D)	08h00	08h30	09h00
Fleuret(H&D)	08h00	08h30	09h00
Finales à partir de 15h			

Accès possible à la salle 1h30 avant l'heure d'appel 06h30

- Droits d'engagement
 - Individuel 20 € par personne
 - Équipe 40 € par équipe
- Inscriptions
 - Elles devront être effectuées au plus tard le mercredi 17 juin 2026 avant minuit sur l'Extranet de la Fédération <https://www.escrime-ffe.fr/>
 - Le règlement sera effectué sur l'extranet (<https://www.escrime-ffe.fr/>) de la fédération avant le vendredi 26 juin
- Récompenses :
 - les 4 premier/es de chaque épreuve seront récompensé/es

Formule *(Conformément au règlement sportif actualisé 2025-2026)*

- **Épreuves individuelles Sabre & Fleuret:**
 - Les catégories +35, V1, V2, V3, V4 sont séparées dès les tours de poules. Tour de poules à 7, 6 ou 5, avec décalage par club, sans éliminé. Puis tableau d'élimination directe par catégorie, sans repêchage.
 - Cas particuliers :
 - Si un seul tireur est présent : il est titré dans son arme et sa catégorie
 - Si 2 tireurs sont présents : ils tirent la finale pour l'attribution du titre et de la médaille d'argent
 - De 3 à 9 participants : poule unique suivie d'un tableau d'élimination directe sans repêchage.
 - Dans tous les cas, le titre est attribué.
- **Épreuves par équipes :**
 - **Formule:** Pour toutes les épreuves, la formule est définie par le Directoire Technique en fonction du nombre d'équipes engagées.
 - **Fleuret:**
 - Critérium national par équipes dames vétérans (V1/V2) et grands vétérans (V3/V4)
 - Épreuves ouvertes, la composition des équipes est libre, en privilégiant dans un premier temps les équipes de clubs, puis les équipes régionales, puis les équipes constituées au sein de la même zone, et enfin les équipes libres.
 - La composition des équipes, libres uniquement, doit être envoyée à l'adresse competition@ffescrime.fr avant la clôture des inscriptions, soit 10 jours avant le début de la compétition pour faciliter le travail des organisateurs et de la FFE.
 - Néanmoins, des équipes pourront être constituées jusqu'à la veille de l'épreuve.
 - Les équipes sont classées selon les règles de constitution du classement initial des épreuves par équipes
 - Le Directoire Technique a autorité pour valider la composition des équipes.
 - Championnat de France par équipes hommes vétérans (V1/V2)
 - Épreuve Open ouverte aux Équipes de club ou EIC.
 - Classement initial :
 - Classement d'entrée des équipes établi selon le classement de l'épreuve nationale par équipes sous réserve de la présence de deux tireurs ayant participé à cette épreuve. Les autres équipes seront classées selon les règles de constitution du classement initial des

épreuves par équipes.

- Critérium national par équipes hommes grands vétérans (V3/V4)
 - Épreuve ouverte, la composition des équipes est libre, en privilégiant dans un premier temps les équipes de clubs, puis les équipes régionales, puis les équipes de zone, et enfin les équipes libres. La composition des équipes, libres uniquement, doit être envoyée à l'adresse competition@ffescrime.fr avant la clôture des inscriptions, soit 10 jours avant le début de la compétition pour faciliter le travail des organisateurs et de la FFE.
 - Néanmoins, des équipes pourront être constituées jusqu'à la veille de l'épreuve.
 - Les équipes sont classées selon les règles de constitution du classement initial des épreuves par équipes
- **Sabre:**
 - Critérium national par équipes dames (V1/V2/V3/V4)
 - Épreuve ouverte, la composition des équipes est libre, en privilégiant dans un premier temps les équipes de clubs, puis les équipes régionales, puis les équipes de zone, et enfin les équipes libres. La composition des équipes, libres uniquement, doit être envoyée à l'adresse competition@ffescrime.fr avant la clôture des inscriptions, soit 10 jours avant le début de la compétition pour faciliter le travail des organisateurs et de la FFE.
 - Néanmoins, des équipes pourront être constituées jusqu'à la veille de l'épreuve.
 - Le Directoire Technique aura autorité pour valider la composition des équipes.
 - Les équipes sont classées selon les règles de constitution du classement initial des épreuves par équipes
 - Championnat de France par équipes hommes vétérans (V1/V2)
 - Épreuve Open ouverte aux équipes de club ou EIC
 - Classement d'entrée des équipes établi selon le résultat de l'épreuve nationale par équipes, sous réserve de la présence de deux tireurs ayant participé à cette épreuve. Les autres équipes seront classées selon les règles de constitution du classement initial des épreuves par équipes.
 - Critérium national par équipes hommes grands vétérans (V3/V4)
 - Épreuve ouverte, la composition des équipes est libre, en privilégiant dans un premier temps les équipes de clubs, puis les équipes régionales, puis les équipes de zone, et enfin les équipes libres. La composition des équipes, libres uniquement, doit être envoyée à l'adresse competition@ffescrime.fr avant la clôture des inscriptions, soit 10 jours avant le début de la compétition pour faciliter le travail des organisateurs et de la FFE.
 - Néanmoins, des équipes pourront être constituées jusqu'à la veille de l'épreuve.
 - Les équipes sont classées selon les règles de constitution du classement initial des épreuves par équipes

- Arbitres désignés par la Commission Nationale d'Arbitrage de la Fédération Française d'Escrime
- Un directoire technique de 3 personnes sera constitué en début de compétition, il tranchera tout litige lié à l'organisation technique.
- L'accès aux pistes est strictement encadré par un système de bracelets: seuls les athlètes, coachs et arbitres sont autorisés à y accéder et uniquement dans le temps dédié à leur intervention. L'organisateur se réserve le droit d'en limiter l'accès, conformément au règlement fédéral.
- Les résultats seront disponibles en direct tout au long de la compétition sur <https://engarde-service.com/>
- Le protocole de remise des médailles se déroulera en présence d'élus locaux et fédéraux à la suite de la dernière finale.

Un stand matériel sera présent sur place tout le week-end



Restauration - Vestiaires - Local - Poste de secours - Parking



Les compétiteurs/trices pourront se changer dans les vestiaires du gymnase.
Un lieu de stockage pour les housses et le matériel sera mis à leur disposition. Les housses devront y rester. Seules les sous-housses seront acceptées sur piste.
Un service de restauration (buvette, stands, produits locaux) sera présent tout au long de la journée.
En cas de blessures, les compétiteurs seront pris en charge par le poste de secours.

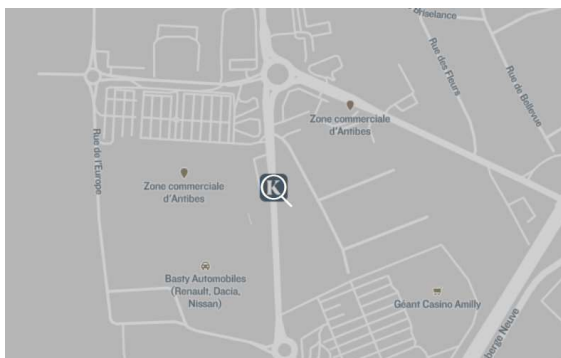
Règlement



- Cette note d'organisation vaut pour règlement de l'évènement. L'inscription à la compétition vaut pour acceptation de ce règlement, en complément du règlement national : www.ffescrime.fr/je-suis-en-club/competiteurs/reglements/
- L'organisateur décline toute responsabilité en cas de vol d'effets personnels ou de dégradations à l'intérieur du gymnase et sur les lieux d'accès.
- Conformément à la législation en vigueur, la consommation d'alcool et de tabac est strictement interdite dans l'enceinte sportive.

Des tarifs préférentiels seront proposés dans les établissements ci-dessous mentionnés

- **Hôtel Kyriad à Amilly:** à partir de 59€ pour 2 personnes et 65€ pour 3 ou 4 personnes (<https://montargis-amilly.kyriad.com/fr-fr/>)
- **Hôtel de la poste – Ibis Montargis:** à partir de 61€ (<https://all.accor.com/hotel/0861/index.fr.shtml>)



Hôtel Kyriad Montargis - Amilly

★★★★

Adresse

1250, Avenue D'antibes
45200 Amilly, France

Voir les itinéraires

Réservation :

08 92 23 48 13

7/7 de 8h à 22h - Heure de Paris - 0,35€/min

Appeler l'hôtel :

+33 2 38982021



ibis Montargis

2, Place Victor Hugo
45200 MONTARGIS
FRANCE
GPS:47.994987, 2.732248

+33 2 38 98 00 68

+33 2 38 89 14 37

H0861@accor.com

Académie d'Escrime de Montargis
Gymnase du Puiseaux
5 Rue du Puiseaux
45200 Montargis

